

Assemblée nationale : le PS va enquêter sur les politiques d'utilisation des pesticides

Portée par le député de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier, une commission d'enquête souhaite faire la lumière sur l'échec des plans de réduction de l'usage de ces produits chimiques et sur d'éventuelles pressions politiques exercées sur l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Chute drastique de la biodiversité, impact sur la santé, eau potable contaminée... les études démontrant la nocivité des pesticides présents dans notre environnement s'accumulent. Pourtant, leur utilisation ne faiblit pas en France. L'objectif, fixé au niveau européen pour 2030, est loin d'être atteint. Le Nodu, un indicateur technique calculé à partir des données de ventes permettant de faire le suivi de l'efficacité des plans Ecophyto (on en est au quatrième), a certes baissé de 5% entre 2018 et 2020, par rapport à 2015-2017, mais il reste au même niveau qu'en 2009 à l'amorce des programmes de réductions de l'usage de ces produits chimiques. En parallèle, une proposition de loi signée par plus de 150 sénateurs visant à restaurer «la compétitivité française de la ferme France», envisage même d'assouplir la réglementation des pesticides.

Cette perspective hérisse la gauche. Le groupe PS a déposé, jeudi, une proposition de résolution créant une commission d'enquête sur les pesticides, usant de son «droit de tirage» inscrit au règlement de l'Assemblée nationale. Elle sera examinée en conférence des présidents mardi 13 juin. Portée par le député de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier, agriculteur de profession et spécialiste de la question, elle visera à «identifier les causes structurelles et conjoncturelles de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs du plan de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale». Et «elle s'attachera à mesurer la pertinence du pilotage interministériel des priorités

d'actions dans les filières et les territoires», à «rendre visible le jeu des acteurs incarnant la puissance publique et des représentants des intérêts privés dans la définition des objectifs opérationnels et la mise en œuvre des moyens afférents», peut-on lire dans le document que Libération s'est procuré.

«La science nous révèle de nouveaux risques liés aux pesticides. Et parallèlement, on observe que les plans Ecophyto successifs n'ont pas réussi à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. On est loin du compte», explique Dominique Potier à Libération, citant la vaste étude publiée le 15 mai dans la revue scientifique Pnas qui démontre la responsabilité des engrais et pesticides dans l'effondrement des populations d'oiseaux en Europe ou encore la large contamination de l'eau potable par un résidu du chlorothalonil, un fongicide interdit en France depuis 2020 car classé «cancérogène probable» par l'agence européenne Efsa, signalée début avril par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses).

Le second volet du travail de la commission d'enquête concernera justement les éventuelles pressions politiques exercées sur l'Anses. En début d'année, cette dernière a annoncé coup sur coup entamer une procédure de retrait pour le S-métolachlore, un herbicide dont on retrouve les métabolites (les molécules issues de sa dégradation) dans les cours d'eau à des niveaux dépassant les normes réglementaires, et interdire l'usage de la phosphine, souvent utilisée à l'exportation,

en contact direct avec les céréales. Comme Libération l'a documenté, l'Agence de réglementation s'est alors retrouvée sous la pression du ministère de l'Agriculture pour modifier sa décision.

«Marc Fesneau [le ministre de l'Agriculture ndlr] a eu des propos pour le moins ambigus lors du congrès de la FNSEA. Cette déclaration faisant suite à des déclarations très fortes de la filière phyto pendant le salon de l'agriculture. Nous avons compris qu'il y avait là quelque chose de dangereux et nous avons été nombreux à alerter le gouvernement sur cette ligne rouge», souligne Dominique Potier. Certes le ministre a ensuite clarifié sa position, en affirmant, dans l'hémicycle, qu'il ne souhaitait pas remettre en cause les prérogatives de l'Anses mais mieux aligner ses décisions sur le calendrier européen. Pourtant la gauche n'a pas été convaincue : «La proposition de loi du Sénat, certaines déclarations de députés de la majorité, celles récurrentes d'une partie de la droite et de l'extrême droite sont sans appel : on voit se dessiner une sorte de contre-révolution culturelle, une dérive illibérale, qui remet en cause les institutions européennes et scientifiques», assène-t-il.

Ce dernier assure avoir constaté «une incurie de la puissance publique» vis-à-vis des pesticides dès 2014. «On pourrait tirer le même constat en 2023», estime-t-il, en reconnaissant tout de même «des progrès indéniables dans certains domaines» comme le retrait de certaines molécules toxiques, le déploiement des solutions dites de bio contrôle et de programmes de recherche inédit, la «réussite» du réseau des 3 000 fermes Dephy dans lesquelles les doses sont réduites, ou encore le programme de formation et de prévention destiné aux agriculteurs, Certiphyto.

Il ne saurait toutefois être question de faire un rapport «à charge» ou de «régler des comptes», tient à préciser l'élus. Les députés PS, dit-il, regardent le nouveau plan

Ecophyto annoncé par la Première ministre, Elisabeth Borne, avec «bienveillance» et «intérêt». L'objectif de la commission est de permettre «d'éviter les impasses dans lesquels on est tombé ces dernières décennies» tout en fournissant «un diagnostic fort» de l'effet des pesticides sur la santé environnementale, grâce notamment à une revue des études publiées sur le sujet, souligne Dominique Potier. «Quand on aura fait ce travail, on interrogera la puissance publique, de Bruxelles à Paris, des ministères jusqu'aux agences de l'eau, puis on s'intéressera au secteur privé, du monde agricole à la phytopharmacie, détaille-t-il. On regardera comment dessiner une trajectoire à la hauteur des nouveaux règlements européens, qui, eux, ont pris la mesure du danger.» Mais est-il vraiment possible de concilier l'impératif environnemental et sanitaire avec la raison économique ? «La trajectoire vers une agriculture affranchie des pesticides n'est absolument pas incompatible avec une souveraineté alimentaire collective.»